



PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité de Calixa-Lavallée

Règlement n° 320
Second Programme d'aide financière pour la mise aux
normes des installations septiques

AVIS PUBLIC

Est par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Calixa-Lavallée, que :

Lors de la séance ordinaire du 2 mars 2021, le Conseil municipal de Calixa-Lavallée a adopté le règlement ci-haut mentionné.

Une copie de ce règlement peut être consultée au bureau
de la Municipalité.

Ce règlement entre en vigueur dans les délais prévus par la
Loi.

Directrice générale et secrétaire-trésorière
Suzanne Francoeur

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Suzanne Francoeur, certifie sous mon serment d'office avoir publié le
présent avis en affichant des copies aux endroits désignés, le 3 mars 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 3 mars 2021.

Signé par : _____
Suzanne Francoeur,
Directrice générale et secrétaire-trésorière